

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

VILLE
DE
THORIGNY SUR MARNE
BP. n° 9
77404 THORIGNY SUR MARNE CEDEX

Téléphone : 01 60 07 89 89
Télécopie : 01 60 07 43 61



A Mesdames et Messieurs

Les Membres du Conseil Municipal

CONVOCATION

Cher (e) Collègue,

Je vous informe qu'un Conseil Municipal se réunira à la salle de spectacles du Moustier, le

MERCREDI 7 AVRIL 2021 A 19H00,

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DES PV DES SEANCES DU 27/11/2020 et 17/03/2021

POINT D'INFORMATION SANS DEBAT : SITUATION MAISON DITE « DESHUISSARD »

POINT D'INFORMATION SANS DEBAT : ETAT ANNUEL PREVISIONNEL DES INDEMNITES DES ELUS MUNICIPAUX

1/ FINANCES

- 1.1- Reprise anticipée et affectation du résultat 2020
- 1.2- Adoption budget Ville 2021
- 1.3- Adoption budget primitif Sauvières 2021
- 1.4- Vote des taux des taxes locales
- 1.5- Avance remboursable budget annexe Sauvières
- 1.6- Vote de la contribution communale au Fonds de solidarité logement
- 1.7- Vote de la participation communale au financement de la carte Imagin'R

2/ MUNICIPALITE

- 2.1- Désignation d'un correspondant Défense
- 2.2- Création d'une commission ad hoc pour l'étude du dossier cimetière

3/ RESSOURCES HUMAINES

- 3.1- Création suppression de postes
- 3.2- Mise à jour du tableau des effectifs
- 3.3- Logement de fonction par nécessité absolue de service (NAS) et conventions d'occupation précaires avec astreinte

4/ TECHNIQUES

- 4.1- Projets de contrats communaux pour la relance et la transition écologique (CRTE)

5/ GUICHET UNIQUE

- 5.1- Mise à jour du règlement du cimetière

6/ JEUNESSE

- 6.1- Mise en place d'une bourse aux projets jeunes
- 6.2- signature d'une convention avec le CIDJ 77 et participation financière

7/ VIE ASSOCIATIVE

- 7.1- Adoption d'une charte fixant les critères de versement des subventions
- 7.2- Vote des subventions attribuées aux associations

8/ ANIMATION

- 8.1- Mise en place d'un groupement de commande pour l'achat de feux d'artifices
- 8.2- Délégation de l'organisation du bric à brac et abandon des recettes du bric à brac au profit du Thorigny football club

9/ PETITE ENFANCE

- 9.1- Adoption du règlement intérieur de l'accueil collectif

INFORMATIONS ET REMERCIEMENTS

LE MAIRE,

MANUEL DA SILVA

